

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 2 ▶ LA PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Le niveau requis au palier 2 pour la pratique d'une langue étrangère est celui du niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues

RÉAGIR ET DIALOGUER

Communiquer, au besoin avec des pauses pour chercher ses mots / *Participation, prononciation*

- ▶ Se présenter ; présenter quelqu'un ; demander à quelqu'un de ses nouvelles en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires ; accueil et prise de congé RD 1
- ▶ Répondre à des questions et en poser (sujets familiers ou besoins immédiats) RD 2
- ▶ Épeler des mots familiers RD 3

COMPRENDRE À L'ORAL

- ▶ Comprendre les consignes de classe CO 1
- ▶ Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes CO 2
- ▶ Suivre des instructions courtes et simples CO 3

PARLER EN CONTINU

- ▶ Reproduire un modèle oral PC 1
- ▶ Utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages PC 2
- ▶ Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition PC 3

LIRE

- ▶ Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus (indications, informations) L 1
- ▶ Se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, accompagné éventuellement d'un document visuel L 2

ÉCRIRE

- ▶ Copier des mots isolés et des textes courts E 1
- ▶ Écrire un message électronique simple ou une courte carte postale en référence à des modèles E 2
- ▶ Renseigner un questionnaire E 3
- ▶ Produire de manière autonome quelques phrases E 4
- ▶ Écrire sous la dictée des expressions connues E 5

La maîtrise du niveau A1 est validée en _____ le :
(préciser la langue vivante)